

Droit

Les notaires de la cour d'appel en assemblée générale plénière

Mardi 10 novembre, le président du conseil supérieur du notariat, Pierre-Luc VOGEL, était à Grenoble. Il s'est exprimé devant les 300 notaires de la cour d'appel de Grenoble réunis en assemblée générale plénière. En amont de cet événement, le président de la chambre des notaires de l'Isère, M^e David AMBROSIANO, est revenu, pour nous, sur une actualité brûlante qui commence à impacter le notariat: l'ubérisation du Droit.



M^e David Ambrosiano, président de la chambre des notaires de l'Isère.

Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné: Pourquoi avez-vous choisi d'organiser une assemblée plénière ?

M^e David AMBROSIANO: Pour que la même information sur la réforme de la loi Macron puisse être communiquée à tous les

notaires de la cour d'appel de Grenoble, il a été décidé d'organiser cette assemblée générale plénière, à laquelle nous avons invité le président du conseil supérieur du notariat. Et il y a

répondu favorablement, sans doute parce que nous nous sommes montrés extrêmement actifs pendant les débats autour du projet de loi Macron.

A.G.D.: Lors de la préparation de cet événement, chaque président de chambre a eu pour mission de développer un thème bien précis. Pour votre part, il s'agit de l'ubérisation du Droit. Pouvez-vous nous en dire plus ?

M^e D. A.: Nous sommes tous concernés par cette question puisque l'ubérisation touche tous les domaines d'activité où il y a un développement de dématérialisation possible. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nier ce phénomène, aussi nous devons nous l'approprier, et ne surtout pas

pratiquer l'opposition de principe. Il existe plusieurs façons de s'adapter: en collaborant, par exemple, avec ces legal start-up pour tirer une valeur ajoutée de leur travail, mais aussi en créant notre propre concurrent. C'est ce que va faire au mois de janvier prochain, le conseil supérieur du notariat avec un site qui permettra d'établir en ligne, gratuitement et en conformité avec les nouvelles réglementations, un contrat de bail. Sur ce sujet, nous devons donc continuer à innover et à exploiter le big data, mais sans jamais perdre notre ADN d'origine, c'est-à-dire notre expérience, notre responsabilité, le secret professionnel ou encore l'authenticité de nos actes. C'est ainsi que nous ferons la différence.

Sensibilisation

Familles à énergie positive : le défi recommence !

Les inscriptions au sixième défi des « Familles à énergie positive » sont ouvertes. D'ailleurs, pour le lancement de cette nouvelle saison, l'Alec et l'Ageden organisent du 26 novembre au 2 décembre divers événements. Au programme: des rencontres

entre les participants et la constitution des équipes, mais aussi des animations ludiques et conviviales, des goûters, des apéritifs... Pour participer, ils vous donnent rendez-vous le 26 novembre, à Champ-sur-Drac, le 28 novembre, à l'Isle-d'Abeau et le 2 décembre, à 18 h 30, à Coublevie. Pour rappel: le défi se déroule pendant toute la saison de chauffage et les familles participantes ont pour mission de réaliser des économies sur leurs consommations d'énergie (chauffage, eau chaude, équipements domestiques et déplacements), en modifiant quelques habitudes.

Plus d'infos sur: www.familles-a-energie-positive.fr



Grenoble

La Ville et le CCAS achètent leur électricité « verte » à GEG

La Ville de Grenoble et son CCAS, qui avaient fait le choix d'un groupement de commandes concernant leur électricité, viennent de retenir, après appel d'offres, la proposition d'électricité « verte » de GEG. Ainsi, pour les 165 sites de la Ville et du

CCAS concernés par ce marché, l'électricité fournie sera totalement produite par des énergies renouvelables. En outre, une économie annuelle estimée à plus de 140 000 euros devrait être réalisée, à périmètre de consommation constant, par rapport à 2014.



Christine Gochard, directrice générale de GEG, Jacques Wiart, président de la commission d'appel d'offres de la Ville de Grenoble, et Vincent Fristot, président de GEG.

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 1,50 €

Tous les marchés publics de l'Isère en cahier central

Les Affiches

DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ



Les notaires de l'Isère en assemblée générale p. 15



Madame Affiches : Annie Soufi p. 30



Biathlon : Jean-Guillaume Beatrix vise le top 10 p. 36



Sécurité : au plus près des territoires

D 9 2000 - 4758 - F: 1,50 €



3 789200 001501 47580
92^e année - n° 4758 - ISSN 0750-410
Internet www.affiches.fr